

# Règlement EPS

## La tenue :

- Une tenue de sport est obligatoire pour pratiquer l' EPS. Un élève en "jean", en chemise ou en jupe ne sera pas autorisé à suivre le cours.
- Il est conseillé, pour des raisons d'hygiène, de prévoir des affaires de rechanges.
- 2 paires de basket sont demandées : une pour l'intérieur ; une pour l'extérieure. Le choix de la paire à amener pour le cours dépend de l'activité enseignée mais aussi de la météo. En cas de doute, l'élève devra prendre ses 2 paires. S'il n'a pas ses baskets, il ne peut pratiquer.
- En cas d'oubli, l'élève se verra pénalisé dans sa note d'investissement.
- **Prévoir systématiquement un stylo, un crayon de papier et des feuilles dans son sac.**

## Les interdits :

- Pas de chewing-gum, de bonbons, de gâteaux, ni dans le gymnase, ni dans les vestiaires. Sur le trajet du retour, possibilité de prendre un petit encas à condition que se soit diététique et que les papiers soient jetés à la poubelle.
- Possibilité de prendre une bouteille d'eau : pas de coca ou autres.
- Pas de casquettes, sauf en cas de fortes chaleurs.
- Pas d'objets de valeur, de bijoux, d'argent.
- Interdiction de retourner aux vestiaires pendant le cours sans la permission.

## Le trajet :

- Après la récréation, le rendez-vous est fixé dans la cour et les élèves attendent calmement et en rang le professeur.
- Entre 2 cours, le rendez-vous est fixé dans la petite cours s'il fait beau et dans le hall s'il pleut. Si l'élève arrive en retard, il se verra pénalisé dans sa note d'investissement.
- On effectue un 1<sup>er</sup> arrêt en haut des escaliers et on attend les instructions avant de descendre.
- On descend vers le gymnase dans le calme et en empruntant le chemin prévu à cet effet. On attend l'autorisation avant d'entrer dans le gymnase.
- 5 minutes maximum pour se mettre en tenue. Si l'élève sort en retard, il se verra pénalisé dans sa note d'investissement.
- A l'issue du cours, lorsque l'on s'est changé avec des affaires propres, on attend devant le gymnase (ou dans le couloir s'il pleut) et l'on repart tous ensemble vers le collège. Là aussi, l'accord du professeur est nécessaire pour repartir.
- On attend la sonnerie et le signal du professeur **en bas** des escaliers.

### Les dispenses :

- Seules les dispenses médicales sont valables et acceptées. Un mot des parents ne peut suffire (sauf cas extrême).
- Si la dispense est inférieure à 2 mois, l'élève doit obligatoirement assister au cours.
- Si la dispense est supérieure à 2 mois, l'élève a 2 possibilités:
  - soit il assiste au cours, mais sans perturber celui-ci.
  - soit il reste en permanence et prépare un exposé écrit sur l'APS.

### Les absences :

- Le contrôle des présences est effectué avant chaque cours.
- En cas d'absence, l'élève ne peut réintégrer le cours que s'il présente un billet de rentrée signé par l'administration.

### Le cours :

- Il est important de respecter les consignes données, de suivre les instructions et d'effectuer correctement le travail demandé.
- Il est nécessaire d'être attentif, concentré et discipliné.
- Toujours réfléchir avant d'agir et redemander les explications si elles ne sont pas bien comprises.
- Prendre ses dispositions par rapport aux toilettes pour ne pas y aller pendant le cours.
- Demander l'autorisation pour retourner aux vestiaires.
- Répertorier les problèmes de santé (asthme,...).

### Les sanctions :

- L'échelle des sanctions peut varier selon la gravité de la faute commise.

### L'évaluation :

- Chaque activité enseignée est évaluée.
- La note est répartie en une note de performance, de maîtrise et d'investissement. De cette façon, chaque élève peut obtenir la moyenne, même s'il n'est pas spécialiste de l'activité.
- Pour la note d'investissement, 2 pts sont retirés à un capital de départ pour chaque erreur commise (retard, mauvaise attitude, oubli d'affaire, matériel mal installé...).